ENREGISTRÉ LE
11 JUIN 2018
SOUS-PREFECTURE DE BRIANÇON

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°15 du : 6 juin 2018
Délibération n° : 2018.015
Page 1 sur 2

Objet : LEADER Délégation de validation des rapports d'instruction et des autorisations de paiements dans le logiciel OSIRIS.

Par suite d'une convocation en date du 24 mai 2018, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés à la mairie de Risoul le 6 juin 2018 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Max BREMOND

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	**Présent**	Francine DAERDEN	*Absente*
Gérard FROMM	**Pouvoir Maurice DUFOUR**	Sébastien FINE	*Absent*
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	*Absent*	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	**Présent**	Dominique MOULIN	*Absent*
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Présent**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			

***

Vu

La convention tri-partite relative à la mise en œuvre du Développement local par des acteurs locaux dans le cadre du Programme de développement rural régional 2014-2020.

La mise en œuvre du programme LEADER 2014-2020 par le PETR ;

L'avis du bureau du 23 mai 2018.

CONSIDERANT :

Qu'il est demandé par les services de la Région et du FEADER que soit donnée par le Président de la structure, délégation de tâche afin que puisse être validés les rapports d'instruction et les autorisations de paiements dans le logiciel « OSIRIS » ;

Que ce logiciel « OSIRIS » est un outil de gestion des aides du Programme de Développement Rural soutenues par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (F.E.A.D.E.R) ;

Que ces rapports et autorisations sont effectués par la gestionnaire du programme ;

Qu'il est nécessaire que la validation soit faite par un supérieur hiérarchique.

ENREGISTRÉ LE
11 JUIN 2018
SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°15 du : 6 juin 2018
Délibération n° : 2018.015
Page 2 sur 2

Objet : LEADER Délégation de validation des rapports d'instruction et des autorisations de paiements dans le logiciel OSIRIS.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		8
Nombre de membres présents		7	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			8		
Pour	8	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide de donner délégation de validation des rapports d'instruction et des autorisations de paiements dans le logiciel « OSIRIS » de gestion des aides du Programme de Développement Rural soutenues par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (F.E.A.D.E.R) aux personnes ci-dessous désignées en fonction des mesures sur la période 2014-2020 :

Mesure/sous-mesure/opérations du P.D.D.R 2014-2020	Délégation Président de la structure porteuse	Délégation à
Mesure 19 -Soutien au développement local Leader (CLLD - développement local mené par les acteurs locaux)		
19.2 Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local menée par les acteurs locaux	Pierre LEROY	Daphné KHALIFA
19.3 Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du groupe d'action locale	Pierre LEROY	Daphné KHALIFA

Autorise le Président à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,
Pierre LEROY

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras * H.A. *